

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Impérialisme français, relations internationales (France) > France, MOAN, Méditerranée (France) > **Aminatou Haidar, sahraouie, et le « rôle » de la France**

Aminatou Haidar, sahraouie, et le « rôle » de la France

samedi 2 janvier 2010, par [APSO](#) (Date de rédaction antérieure : 31 décembre 2009).

Après 32 jours de grève de la faim, le Maroc, sous une forte pression internationale, a laissé Aminatou Haidar, défenseure sahraouie des Droits de l'Homme, rentrer le 18 décembre à El Aaiun, au Sahara Occidental. Depuis, elle est assignée à résidence, dans un quartier quadrillé par la police marocaine où toute visite (même de la presse internationale) lui est interdite.

L'Elysée, a publié un communiqué au moment de l'arrivée d'Aminatou Haidar au Sahara Occidental. L'ambiguïté des propos laisse supposer une grande méconnaissance de la question ou un grand mépris du droit international. La diplomatie ne serait-elle que démagogie ?

Le président de la République Française est l'invité personnel du roi du Maroc à l'occasion des fêtes de Noël. Sans doute, les conversations tourneront-elles sur la quotidienneté vécue par le peuple sahraoui ou sur les positions prises par l'ONU qui considère la situation du Sahara Occidental comme « *la dernière question coloniale en Afrique* » ?

Depuis 1991, la Minurso (Mission des Nations Unies pour le Référendum au Sahara Occidental) a sur place pour mission première « *l'organisation d'un référendum libre et équitable et en proclamer les résultats* ».

Le gouvernement français use d'un double langage en prétendant soutenir les efforts de l'ONU... mais bénéficie des relations d'affaires avec les territoires occupés par le Maroc. En mai dernier, la France s'oppose à ce que la MINURSO soit investie de la surveillance des droits de l'Homme... ce qui n'aurait pas manqué de déplaire à son « grand ami ».

Depuis 35 ans, le Maroc refuse que soit organisé un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Le soutien apporté par le Président de la République française au roi du Maroc « *d'un royaume d'une large autonomie* » va à l'encontre des délibérations des Nations-Unies.

Une politique étrangère constructive ne peut se baser sur un double langage où se jouent à la fois une relation interpersonnelle aux intérêts discutables et des discours de donneur de leçons.

Le Président de la République a-t-il prévu de se rendre dans les camps de réfugiés, sans doute moins confortables que les palais royaux pour favoriser une solution onusienne ? Le communiqué de presse de l'Elysée n'en fait pas état...

APSO, le 31 décembre 2009

APSO

Amis du Peuple du Sahara Occidental

